

Conditions générales de vente

Les prix incluent :

- pour un emplacement : la location de la parcelle, un véhicule et le forfait choisi
- pour les locations : le type d'hébergement choisi (respectez le nombre maximum de personnes indiqué), une voiture, l'eau, le gaz et l'électricité.
- l'accès à l'espace aquatique, sauna, Jacuzzi, au terrain multisports, à l'aire de jeux, aux soirées gratuites...

Les prix n'incluent pas : - les frais de dossier. - la taxe de séjour pour les personnes de plus de 18 ans - l'assurance annulation facultative, - les suppléments (animal, visiteur, véhicule supplémentaire, wifi...) - les soirées payantes

Réservation et paiement

Pour les locations

Une réservation n'est confirmée qu'après encaissement à titre d'acompte de 25% du montant total de la location plus les frais de réservation forfaitaire et non récupérables. Le solde doit être réglé au plus tard 30 jours avant la date prévue d'arrivée au camping, faute de quoi la réservation pourrait être considérée comme annulée et l'acompte conservé. Si votre réservation intervient dans le mois de votre location, vous réglerez la totalité du montant de votre location à la réservation. Vous devez nous avertir de tout retard éventuel, la réservation étant annulée, 24 heures après la date prévue d'arrivée.

Pour les emplacements

Une réservation n'est confirmée qu'après encaissement à titre d'acompte de 50 % (déductible du montant total du séjour) plus les frais de réservation et non récupérables. Le solde doit être réglé au plus tard 30 jours avant la date prévue d'arrivée au camping. Vous devez nous avertir de tout retard éventuel, la réservation étant annulée, 24 heures après la date prévue d'arrivée.

Annulation

En cas d'annulation plus de 30 jours avant la date d'arrivée, une somme égale à 25% du prix de la location sera conservée. En cas d'annulation de moins de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité du prix de la location sera conservée. Un départ anticipé ou une arrivée retardée ne donnera lieu à aucun remboursement.

Assurance annulation facultative

Nous vous recommandons fortement de souscrire l'assurance pour bénéficier du remboursement des frais de séjour (selon les conditions générales de l'assurance). Cette assurance est facultative et représente 4,5% du montant du séjour. Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles sur simple demande ou consultable en ligne sur le site internet du camping assurance annulation. (Campez Couvert SARL Gritchen Tolède & Associés 27 rue Charles Durand-CS70139 - 18021 Bourges Cedex France) Sans assurance annulation, aucun remboursement ne sera accordé en cas d'annulation du séjour ou en cas de non présentation et la totalité du séjour restera dû.

Caution pour les locations

300 € (hébergement)+ 60 € (ménage) par hébergement. Elles sont payables à votre arrivée par chèque bancaire, carte bancaire ou à défaut en espèces. Le matériel de chaque locatif fait l'objet d'un inventaire chiffré. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler toute anomalie à la réception, avant le lendemain midi. En fin de séjour, un état des lieux est établi. Si le nettoyage n'a pas été effectué correctement, la caution de 60 € sera conservée par le responsable du camp. Si la location a subi des détériorations (au niveau de la vaisselle, du mobilier, literie...etc.) la caution de 300 € sera conservée dans l'attente des paiements des dommages éventuels. Si la location est rendue en parfait état telle qu'elle était à l'arrivée, les cautions seront restituées par courrier dans les 8 jours suivants la fin du séjour. Les départs s'effectuent entre 8h30 et 10h. Celle-ci pourra être conservée en cas de non-respect du personnel de l'établissement et du règlement intérieur suite à un avertissement.

Caution pour emplacement tente ou caravane

Une caution de 150 € sera exigée le 1er jour du séjour, celle-ci sera restituée soit en fin de séjour soit par courrier dans les 8 jours suivants la fin du séjour. Celle-ci pourra être conservée en cas de non-respect du personnel de l'établissement et du règlement intérieur. Informations complémentaires La location d'un emplacement ou d'un hébergement est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de la céder à un tiers. Les animaux de petite taille ne sont autorisés que sous surveillance et tenus en laisse. Les chiens de 1re et 2e catégories sont interdits. Le carnet de vaccination, à jour, doit être présenté à la réception le jour d'arrivée. Dans le cas contraire l'accès au camping vous sera refusé et ce sans aucun remboursement. Chaque personne séjournant au camping est tenue de respecter le règlement intérieur du camping. Si ce n'est pas le cas la direction se réserve le droit d'expulser le ou les personnes sans aucun remboursement. Le camping se réserve le droit d'ajuster ses prix dans le cas d'un changement du taux des taxes de séjour ou celui de la TVA. Prise de vue ou vidéo : au cours de votre séjour, vous pouvez être photographiés ou filmés et paraître dans nos prochaines publicités. En cas de refus, vous devez nous le notifier par lettre recommandée avant votre arrivée. Les tarifs de location d'emplacement ou d'hébergement s'entendent TTC

avec un taux de TVA de 10 % applicable au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

Médiation des litiges de la consommation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par la SARL le California. Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé est CM2C - Le Centre de la Médiation de la Consommation des Conciliateurs de Justice 14 rue Saint Jean - 75017 Paris tél. : 06 09 20 48 86

